

AVIS DE REPORT (1^{er})

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT : N° 062/ANSER/DG/2022 RELATIF TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE PAR SOUTIRAGE POUR L'ELECTRIFICATION DES QUARTIERS NGAMABA, NKA et MOB ANSE (UNION EUROPEENNE) DANS LA PERIPHERIE DE KINSHASA.

Date de publication initiale : 31 mai 2022

Date limite initiale de dépôt des offres : 01 juillet 2022 à 15h00' (Heure de Kinshasa ou GMT+1)

Date d'avis de report 1 : 17 juin 2022

Date limite de dépôt des offres : 15 juillet 2022 à 14h30' (Heure de Kinshasa ou GMT+1)

En vue de permettre aux candidats intéressés par le présent marché de mieux préparer et présenter leurs dossiers de soumission et en complément de l'Avis d'Appel d'Offre n° 062/ANSER/DG/2022 relatif aux travaux d'extension du réseau électrique par soutirage pour l'électrification des Quartiers Ngamaba, Nka et Mob Anse(Union Européenne) dans la périphérie de Kinshasa publié sur les sites web www.anser.gouv.cd, www.amp-rdc.org, www.mediacongo.net en date du 31 mai 2022, la Direction Générale de l'Agence Nationale de l'électrification et des Services énergétiques en milieu rural et périurbain (ANSER en sigle) informe le public que la date limite de dépôt des offres, initialement prévue pour le 01 juillet 2022, **est reportée au vendredi 15 juillet 2022 à 14h30' (GMT +1) et l'ouverture des plis interviendra le vendredi 15 juillet 2022 à 15h00' (GMT +1) au bureau de ANSER à l'adresse ci-dessous.**

Par la même occasion, la date de visite initialement prévue pour le jeudi 16 juin 2022 est reportée au vendredi 24 Juin 2022 dans les mêmes conditions indiquées dans le dossier d'appel d'offres.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse ci-après :

L'Agence Nationale de l'Électrification et des Services Énergétiques en milieux Rural et péri-urbain « ANSER », situé au n°4854, Avenue Lukusa, dans la Commune de la Gombe. Du lundi au vendredi de 8h00' à 15h30', heures locales (TU + 1)

Contact : (+243) 810 111 171

E-mail : pm@anser.gouv.cd

anser@anser.gouv.cd

Fait à Kinshasa, le 17/06/2022

Idesbald CHENAMULA YUNINGOMA

